

Financement des politiques cyclables

Projet de loi de Finances pour 2013

Dans le cadre de la discussion sur le budget des Transports ce vendredi 9 novembre, à l'Assemblée nationale, le premier des amendements vélo, élaborés par le Club des parlementaires pour le vélo, relatif à l'affectation de 10% du budget des routes à la réalisation d'aménagements cyclables¹ a été rejeté.

Cependant, lors du débat, le ministre des Transports, de la mer et de la pêche, Frédéric CUVILLIER a annoncé que le troisième appel à projets mobilité durable qui sera lancé en 2013 intégrera le vélo. (Il succède à l'appel à projets TCSP/transports collectifs en site propre).

Le Gouvernement pour « une politique d'encouragement du vélo dans les villes ».

Saluant la mise en place d'un Club de parlementaires - députés et sénateurs - pour le développement du vélo qui constitue une « demande légitime », M. CUVILLIER a souligné que le Gouvernement souhaite accompagner les efforts des collectivités locales qui, nombreuses, encouragent la pratique du vélo dans le cadre de cette troisième vague de l'Appel à projets mobilité durable dont les crédits ont été augmentés. Le ministère des Transports sera donc attentif à ce que « les projets présentés se déclinent avec une politique d'encouragement du vélo dans les villes ».

Le vélo sera fléché dans l'Appel à projets Mobilité durable 2013

Le Club des villes et territoires cyclables propose depuis dix ans l'affectation d'une ligne budgétaire pour les aménagements cyclables sur le réseau routier national. Cette mesure est une des 10 propositions pour une politique nationale vélo, présentées à l'été 2011 dans le cadre de l'élaboration d'un Plan national vélo. Il milite également pour que les efforts des collectivités locales soient accompagnés par l'Etat notamment dans le cadre de réalisations en faveur de l'intermodalité vélo et transports publics. Il se félicite donc de cette avancée importante que constitue le fléchage du vélo dans le 3^{ème} Appel à projets mobilité durable en 2013 qui permettra d'encourager des réalisations structurantes d'intermodalité vélo et transports publics à l'échelle des agglomérations.

Il note également l'engagement du ministre pour la prise en compte du vélo lors de la rénovation du réseau routier national.

Des amendements vélo dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2013 pour les déplacements domicile-travail

« Ces engagements du ministre des Transports constitue une avancée importante dans la prise en compte du vélo comme un véritable outil au service de la mobilité et du développement durables de nos territoires et non comme un seul adjuvant de la mobilité locale » a souligné Jean-Marie DARMIAN, président du Club des villes et territoires cyclables. « Nous y voyons également le signe encourageant d'un accueil favorable des propositions d'incitations économiques qui vont être portées dans les prochains jours dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2013 afin de mettre en place une vraie dynamique vélo auprès des salariés et des entreprises pour les déplacements domicile-travail ».

Cinq amendements ont été élaborés par un groupe de députés de toutes tendances politiques, au sein du Club des parlementaires pour le vélo initié par le Club des villes et territoires cyclables le 5 juillet dernier. Les prochains amendements relatifs à la mise en place d'une

¹ Cet amendement concernait notamment les continuités entre grands itinéraires et réseaux cyclables d'agglomérations, les itinéraires cyclables sécurisés le long des routes nationales, les aménagements remédiant aux effets de coupure des grandes voiries autoroutières et ferroviaires dans les zones périurbaines et rurales.

indemnité kilométrique vélo, à la mise à disposition de vélos par les employeurs et à la réduction d'impôt pour l'achat d'un vélo à assistance électrique seront défendus, comme celui du 9 novembre relatif à l'affectation de 10% du budget des routes nationales, par Alexis BACHELAY, député des Hauts-de-Seine, membre du Bureau du Club des villes et territoires cyclables, Denis BAUPIN, député de Paris, président du Club des villes et territoires cyclables de 2004 à 2008, et Philippe GOUJON, député de Paris, auteur d'un rapport sur le développement du vélo remis en janvier 2012 au précédent Gouvernement.

Communication Médias – Claude Lisbonis / CLC
+33 (0)1 42 02 17 40 – 06 20 67 18 66

Le Club des villes et territoires cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, rassemble aujourd'hui plus de 1 300 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions, représentant 42 millions d'habitants. www.villes-cyclables.org

Le Club des parlementaires pour le vélo

Il réunit à ce jour 81 députés et sénateurs de toutes tendances politiques.

Créé à l'initiative du Club des villes et territoires cyclables le 5 juillet 2012, il a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de transport à part entière, en lui accordant un statut particulier dans les textes et projets législatifs.

Le Club des parlementaires pour le vélo reprend les propositions du Club des villes et territoires cyclables, éditées dans le document « *Le vélo, remède anti-crise* », ainsi que celles du Plan national pour le développement du vélo, qui visent à ce que le vélo prenne toute sa place dans les politiques nationales de mobilité durable, de développement économique, de santé publique et de citoyenneté. Il souligne l'importance du vélo dans le contexte de la crise économique. Face à l'accroissement du prix du pétrole, le vélo est un élément de réponse aux besoins de mobilité, dans une stratégie intermodale avec les transports collectifs, et il est également créateur d'emplois (fabrication, vente, réparation, location...).

Membres du Club des parlementaires pour le vélo - au 10/11/2012

- Laurence ABEILLE, députée du Val-de-Marne* (94), adjointe au maire de Fontenay-sous-Bois*
- Bernard ACCOYER, député de la Haute-Savoie (74), ancien Président de l'Assemblée nationale, vice-président de la Communauté de l'agglomération d'Annecy*
- Eric ALAUZET, député du Doubs (25)
- Alain ANZIANI, sénateur de Gironde (33), questeur du Sénat, adjoint au maire de Mérignac*
- Aline ARCHIMBAUD, sénatrice de Seine-Saint-Denis* (93), conseillère municipale de Pantin*
- Isabelle ATTARD, députée du Calvados (14)
- Danielle AUROI, députée du Puy-de-Dôme (63), conseillère municipale de Clermont-Ferrand*, vice-présidente de Clermont Communauté
- Pierre AYLAGAS, député des Pyrénées-Orientales (66), maire d'Argelès-sur-Mer
- Alexis BACHELAY, député des Hauts-de-Seine (92), adjoint au maire de Colombes*, membre du Bureau du Club des villes et territoires cyclables
- Denis BAUPIN, député de Paris*, vice-président de l'Assemblée nationale, ancien président du Club des villes et territoires cyclables.
- René BEAUMONT, sénateur de Saône-et-Loire (71)
- Pierre BERNARD-REYMOND, sénateur des Hautes-Alpes (05)
- Philippe BIES, député du Bas-Rhin (67), vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg*
- Jean-Luc BLEUNVEN, député du Finistère (29), maire de Plabennec
- Jean-Marie BOCKEL, sénateur du Haut-Rhin (68), président de Mulhouse Alsace Agglomération, conseiller municipal de Mulhouse*
- Michèle BONNETON, députée de l'Isère (38)
- Corinne BOUCHOUX, sénatrice du Maine-et-Loire (49)
- Florent BOUDIE, député de la Gironde (33)
- Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime (76)
- Xavier BRETON, député de l'Ain (01), conseiller municipal de Bourg-en-Bresse*
- Martine CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre (58), adjointe au maire de Nevers*
- Françoise CARTRON, sénatrice de la Gironde (33), vice-présidente de la Communauté urbaine de Bordeaux*
- Jacques CHIRON, sénateur de l'Isère (38), adjoint au maire de Grenoble*
- Alain CHRETIEN, député de la Haute-Saône (70), maire de Vesoul,
- Sergio CORONADO, député des Français établis hors de France (Amérique Latine et Caraïbes)
- Jean-Jacques COTTEL, député du Pas-de-Calais (62), maire de Beaulencourt

- Jean-Pierre DECOOL, député du Nord (59), maire de Brouckerque
- Pascal DEGUILHEM, député de la Dordogne
- Michel DELEBARRE, sénateur du Nord (59), maire de Dunkerque*, président de Dunkerque Grand Littoral*
- Marie-Annick DUCHENE, sénatrice des Yvelines (78), adjointe au maire de Versailles*
- Sophie ERRANTE, députée de la Loire-Atlantique (44), maire de La Chapelle-Heulin
- Olivier FALORNI, député de la Charente-Maritime (16), conseiller municipal de La Rochelle*
- Daniel FASQUELLE, député du Pas-de-Calais (62), maire du Touquet-Paris-Plage*
- Martine FAURE, députée de la Gironde (33)
- Vincent FELTESSE, député de la Gironde (33), Président de la Communauté urbaine de Bordeaux*
- Daniel GIBBES, député de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (97)
- Jean-Patrick GILLE, député d'Indre-et-Loire (37), conseiller municipal de Tours*
- Dominique GILLOT, sénatrice du Val d'Oise (95), vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise*
- Jean-Pierre GORGES, député d'Eure-et-Loir (28), maire de Chartres*
- Marc GOUA, député du Maine-et-Loire (49), maire de Trélazé
- Philippe GOUJON, député de Paris* (75), maire du 15^e arrondissement de Paris*
- Laurent GRANDGUILLAUME, député de la Côte d'Or (21), conseiller municipal de Dijon*
- Didier GUILLAUME, vice-président du Sénat, sénateur de la Drôme (26), président du Conseil général de la Drôme
- Guénaél HUET, député de la Manche (50), maire d'Avranches
- Christian HUTIN, député du Nord (59), vice-président de Dunkerque Grand Littoral*
- Denis JACQUAT, député de la Moselle (57)
- Philippe KALTENBACH, sénateur des Hauts-de-Seine (92), maire de Clamart*
- Fabienne KELLER, sénatrice du Bas-Rhin (67), conseillère municipale de Strasbourg*
- Jacques KRABAL, député de l'Aisne (02), maire de Château-Thierry
- Joël LABBE, sénateur du Morbihan (56), maire de Saint-Nolf
- Bernadette LACLAIS, députée de la Savoie (73), maire de Chambéry*
- François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône (13)
- Elisabeth LAMURE, sénatrice du Rhône (69), maire de Gleizé, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône
- Pierre-Yves LE BORGNE, député des Français établis hors de France (Europe centrale et orientale)
- Marc LE FUR, député des Côtes d'Armor (22), vice-président de l'Assemblée nationale
- Annick LE LOCH, députée du Finistère (29)
- Annick LEPETIT, députée de Paris* (75), membre du Bureau du Club des villes et territoires cyclables
- Céleste LETT, député de la Moselle (57), maire de Sarreguemines
- Marie-Noëlle LIENEMANN, sénatrice de Paris* (75)
- Hélène LIPIETZ, sénatrice de Seine-et-Marne (77)
- Lionnel LUCA, député des Alpes-Maritimes (06), vice-président du Conseil général
- Philippe MADRELLE, sénateur de la Gironde (33), président du Conseil général de la Gironde
- Noël MAMERE, député de la Gironde (33), maire de Bègles*
- Patrice MARTIN-LALANDE, député du Loir-et-Cher (41), vice-président du Conseil général
- François de MAZIERES, député des Yvelines (78), maire de Versailles*, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand-Parc
- Jean-Claude MERCERON, sénateur de la Vendée (85)
- Louis NEGRE, sénateur des Alpes-Maritimes (06), maire de Cagnes-sur-Mer, 1^{er} vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur*
- Alain NERI, sénateur du Puy-de-Dôme (63), maire de Beauregard-l'Évêque
- Hervé PELLOIS, député du Morbihan (56), maire de Saint-Avé*
- Philippe PLISSON, député de la Gironde (33), maire de Saint-Caprais de Blaye, président de la communauté de communes de l'Estuaire
- Jean-Frédéric POISSON, député des Yvelines (78), 1^{er} adjoint au maire de Rambouillet
- Barbara POMPILI, députée de la Somme (80)
- Dominique RAIMBOURG, député de la Loire-Atlantique (44), conseiller municipal de Saint-Sébastien-sur-Loire
- Marie RECALDE, députée de la Gironde (33), adjointe au maire de Mérignac*
- Roland RIES, sénateur du Bas-Rhin (67), maire de Strasbourg*, président du GART et ancien président du Club des villes et territoires cyclables
- François de RUGY, député de Loire-Atlantique (44), membre du Conseil communautaire de Nantes Métropole
- Mireille SCHURCH, sénatrice de l'Allier (03), maire de Lignerolles, vice-présidente de la Communauté d'agglomération montluçonnaise
- Christophe SIRUGUE, député de la Saône-et-Loire (71), vice-président de l'Assemblée nationale, maire de Chalon-sur-Saône*, président du Grand Chalon*
- Eric STRAUMANN, député du Haut-Rhin (68), maire de Houssen, vice-président de la communauté d'agglomération de Colmar
- Jean-Marie TETART, député des Yvelines (78), Maire de Houdan*
- Clotilde VALTER, députée du Calvados (14)

(*collectivités adhérentes du Club des villes et territoires cyclables)